Dernier acte du NRP en Charente : Pourquoi avoir voté « contre » ?

Au 1er janvier 2023, la trésorerie de La Couronne sera démantelée, dernière étape dans le département de la réforme du NRP, qui aura vu la suppression de l'intégralité des trésoreries de proximité en seulement 3 ans.

Dans le détail, il s'agira :
– Du transfert des activités hospitalières de la Trésorerie de La Couronne à la THC pour le Centre Hospitalier Spécialisé Camille Claudel
– du transfert à la Direction des taxes d'urbanisme
– du transfert à la Trésorerie d'Angoulême Municipale des activités SPL pour les collectivités encore gérées par La Couronne. Ainsi, La TAM deviendra un service de gestion comptable à la même date.

Alors, pourquoi voter « contre » ce projet ? Par cohérence et par convictions profondes !

Depuis juin 2019, nous nous opposons à cette réforme avec force et détermination. Et ce pour plusieurs raisons :
– Parque que supprimer des services publics, parc que les remplacer par des accueils au rabais en EFS, parce qu'éloigner les usagers et usagères de nos services ne seront JAMAIS notre conception de ce que doit être un service public.
– Parce que les concentrations de service induisent une perte de technicité et de connaissances, parce que cette réforme induit une organisation du travail qui se rapproche toujours plus du Taylorisme.
– Parce qu'au final, les perspectives de carrières et les possibilités de mobilité professionnelles et géographiques n'en sont que de plus en plus restreintes et de fait, cela ne constituera JAMAIS une avancée pour les agentes et les agents.

Mais, vous le savez, nous ne nous contentons jamais de seulement voter contre : nous continuons toujours à défendre nos missions, nos services, les agent·es et nos conditions de travail. Notre syndicat se bat au quotidien pour tous les agents et toutes les agentes, quel que soit le service dans lequel ils et elles exercent, les missions qui leur sont confiées.

Nous ne sommes que les modestes représentant·es des agent·es de la DGFIP. Nous nous soumettons à vos voix, tous les 4 ans, sur la base d'un programme et de valeurs. Cela nous oblige, notamment, à œuvrer pour l'intérêt de l'ensemble des agentes et des agents de la DGFIP, pour la défense du service public, des citoyens et bien évidemment des plus fragiles.

Vos voix et vos adhésions nous obligent à respecter ces valeurs qui nous animent et pour lesquelles vous nous avez élu·es, et surtout à rester en cohérence tout au long de nos mandats.

Soyez assuré·es que Solidaires Finances Publiques a toujours agi dans une idéologie collective et continuera à le faire. Jamais nous n'agirons que pour les petits intérêts personnels de quelques-uns.
Jamais nous ne tomberons dans les discussions d'entre-deux portes et les petits arrangements entre amis.
Nous laissons ces façons de fonctionner à celles et ceux qui se retrouvent dans cette la vision du syndicalisme.